



Au cours **du second semestre 2021**, la société **CODICE ALLIANCE SERVICES**, prestataire de GRDF, va installer de nouveaux compteurs communicants gaz pour les habitants de la commune, raccordés au gaz naturel.

De couleur orange, il va remplacer les anciens compteurs, quel que soit le fournisseur d'énergie. Il vous permettra de suivre votre consommation quotidienne de gaz naturel et donc de mieux maîtriser votre facture d'énergie. La facturation des consommations de Gaz Naturel se fera, uniquement, sur la base d'index réels.

Le suivi des consommations sera effectif, après création de votre espace personnalisé et sécurisé sur le site internet [www.grdf.fr](http://www.grdf.fr)

Ce changement de compteur est totalement gratuit.

**Le déploiement s'effectuera en plusieurs étapes :**

◆ **Annonce de l'arrivée du nouveau compteur**

Un premier courrier présentant le nouveau compteur gaz et ses avantages, sera envoyé à chaque client gaz, quelques semaines avant son installation.

◆ **Information sur la date d'intervention**

Un second courrier sera envoyé par CODICE, une quinzaine de jours avant l'intervention. Il y sera précisé le jour, le créneau horaire et si votre présence est nécessaire ou non.

Dans le cas, où il n'est pas nécessaire que vous soyez là, il faudra au préalable éteindre tous vos appareils fonctionnant au gaz naturel.

◆ **Intervention du technicien**

La prestation dure environ 30 minutes. Si vous êtes absents, un avis d'intervention sera déposé par le technicien précisant les modalités de remise en service des installations gaz naturel et indiquant l'index du compteur déposé.

◆ **Maîtrise de l'énergie active**

Quelques semaines après l'intervention, GRDF informera les clients bénéficiaires que leurs données de consommation sont accessibles depuis leur espace privé.

Pour votre information :

A ce jour, sur notre département de l'Yonne, **plus de 10 000 compteurs gaz** ont déjà été remplacés ou adaptés.